

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : DNCMP/...32.../T/2020-2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE AU CENTRE DE SANTE DE KIRAMA DE LA PROVINCE SANITAIRE DE MURAMVYA

Date de publication : 25/11/2020

Date d'ouverture des offres : 15/12/2020

1. Objet

Le Ministère de la Santé Publique et de lutte contre le Sida lance un appel d'offres ouvert pour passer marché des travaux de construction de la clôture mentionné ci-dessus.

Financement du marché

Le Marché sera financé par le Gouvernement du Burundi, budget national, exercice 2020-2021

Spécification du marché

1. La passation de Marché sera conduite sur Appel d'Offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi
2. L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de : **trois (3) mois** calendaires.
Le délai contractuel débute à compter de la date de notification du marché qui correspondra à la date de premier ordre de service de commencer les travaux.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

3. Le Dossier d'Appel d'offres peut être consulté auprès du Ministère de la Santé Publique et de lutte contre le Sida à l'adresse suivante : **Ministère de la Santé Publique et de lutte contre le Sida, Direction Générale des Ressources, Cellule de Gestion des Marchés Publics. Avenue Ngendandumwe.**
4. Le Dossier d'Appel d'offres peut être obtenu à l'adresse du Ministère de la Santé Publique et de lutte contre le Sida citée ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de **cinquante mille (50.000 FBU) francs burundais** versé sur le compte de transit des recettes non fiscales N° 1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR.
5. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Ministère de la Santé Publique et de lutte contre le Sida dont l'adresse est indiquée au point 9 ci-avant.

Visite des lieux

6. Une visite des lieux sera organisée. Elle aura lieu le 04/12/2020 à partir de 11H00. La rencontre se fera au CDS de KIRAMA.

①

Présentation de l'offre

L'offre sera présentée en **Quatre (4) exemplaires** dont un (1) original et trois (3) copies.

7. L'offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant égal à :
Un million de francs burundais (1.000.000 FBU).
8. L'offre doit être soumise à l'adresse du Ministère de la Santé Publique et de lutte contre le Sida indiquée au point 9 ci-dessus au plus tard le 11/12/2020, 9H du matin.

Validité des offres

9. L'offre restera valable pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date et heure limite de dépôt des offres

10. Le soumissionnaire doit faire parvenir leur offre auprès du Ministère de la Santé Publique et de lutte contre le Sida à l'adresse indiquée au point 9 au plus tard le 11/12/2020, 9H du matin.
11. Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

12. L'offre sera ouverte en présence des soumissionnaires ou de ses représentants qui souhaitent être présent à l'ouverture ainsi qu'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, dans la salle de réunion du Ministère de la Santé Publique et de lutte contre le Sida le 15/12/2020 à 9H30 du matin.

Critères de qualification

13. Le soumissionnaire doit établir à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'il a les capacités en équipement et les ressources voulues pour mener à bien l'exécution du Marché.
14. Une marge de préférence ne lui sera pas octroyée.

**La Personne Responsable des Marchés Publics et
Directeur Général des Ressources**

Eraste NZOSABA

